



**NOM Prénom**

Adresse

CP VILLE

Référence Redevance Incitative :

## VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE BAC JAUNE

Pour limiter le plastique et les matériaux non recyclables, la Communauté de Communes de la Dombes va progressivement bannir l'utilisation des sacs jaunes sur son territoire. Pour cela, **chaque foyer du territoire sera doté gratuitement d'un bac jaune de 240 L.**

Si vous manquez de place, il est possible d'opter pour un bac de 120 L. Enfin, un bac de 47 L peut vous être proposé si vous êtes déjà en possession d'un bac similaire pour les ordures ménagères. Les professionnels seront équipés d'un bac de 660 L s'ils le souhaitent.

**Retrait des bacs jaunes : du 24 juin 2024 au 31 juillet 2024 inclus.** (Après cette date, les commandes devront être passées auprès du service Déchets de la Communauté de Communes de la Dombes).

**Lieu de retrait :** Déchèterie de Saint-André-de-Corcy - Route de Montluel

Mercredi : 14 h - 19 h

Jeudi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Vendredi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Samedi : 8 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

**Pour retirer votre bac :** merci de présenter ce courrier et / ou une facture de redevance incitative. Si vous avez déjà récupéré votre bac jaune gratuit à l'aide du formulaire de commande, merci de ne pas tenir compte du présent courrier.



**Rappel :** la gratuité des bacs jaunes est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Ensuite, ils redeviendront payants. **Les sacs jaunes ne seront plus collectés au 1<sup>er</sup> septembre 2024.**

Le  
savez-vous ?

## TRI DES BIODECHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets (déchets alimentaires et de jardin) est généralisé. La Communauté de Communes de la Dombes propose plusieurs solutions pour vous accompagner dans le tri de ces déchets biodégradables, qui n'est pas obligatoire pour les particuliers, à travers :

- **La vente de composteurs individuels à tarifs subventionnés** (bon de commande disponible sur le site [www.ccdombes.fr](http://www.ccdombes.fr))
- **L'installation de plateformes de compostage dans les déchèteries** du territoire, au cours de l'année 2024
- **La vente de lombricomposteurs** pour les habitants n'ayant pas de possibilité d'installer un composteur (courant 2024).

**Un doute ? Une question ?**

Communauté de Communes de la Dombes - 100, avenue Foch - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
04 28 36 12 12 - [service.dechets@ccdombes.fr](mailto:service.dechets@ccdombes.fr)